

Belgium-Binche: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 207/2016 26/10/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Binche

Postal address: Rue Saint-Paul 14

Town: Binche

Postal code: 7130

Country: Belgium

E-mail: info@binche.be

Telephone: +32 64230511

Fax: +32 64230519

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.binche.be

Additional information can be obtained from:

Official name: Bureau d'Études de la Ville

Postal address: Chaussée Brunehault 266

Town: Péronnes-lez-Binche

Postal code: 7134

Country: Belgium

Contact person: Madame Jenny Reuliaux

E-mail: jenny.reuliaux@binche.be

Telephone: +32 64230652

Fax: +32 64230659

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Cellule marchés publics

Postal address: Rue Saint-Paul 14 — bureau 116

Town: Binche

Postal code: 7130

Country: Belgium

Contact person: Madame Marie-Thérèse Ciampi

E-mail: mt.ciampi@binche.be;

Telephone: +32 64230523

Fax: +32 64230529

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Cellule marchés publics

Postal address: Rue Saint-Paul 14 — bureau 116

Town: Binche

Postal code: 7130

Country: Belgium

Contact person: Madame Marie-Thérèse Ciampi

E-mail: mt.ciampi@binche.be;
Telephone: +32 64230523
Fax: +32 64230529

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de services d'architecture pour la construction d'un bâtiment sur le site des académies et la démolition des anciennes infrastructures.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Binche.

NUTS code BE326 Arr. Thuin

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Mission d'architecture complète (étude et suivi de l'exécution) pour la construction d'un bâtiment destiné à l'enseignement artistique, musical et de promotion sociale, sur un terrain situé au Faubourg Saint-Paul 42 à 7130 Binche (parcelles cadastrales Binche C61s2 — bail emphytéotique entre la Communauté française et la ville de Binche).

Le présent marché concerne une mission complète d'architecture (étude et suivi de l'exécution des travaux) qui comporte toutes les prestations ordinaires incombant à l'architecte, en ce compris les prestations relevant du domaine de la stabilité, de l'infrastructure (égouts, etc.), de l'acoustique, des techniques spéciales (chauffage, air conditionné, ventilation, électricité, éclairage, sécurité incendie et intrusion, ...), de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de la performance énergétique des bâtiments (PEB), du design signalétique intérieur et extérieur, du design mobilier et des abords extérieurs.

La création de zones de stationnement sur la parcelle, fait partie intégrante du projet, ainsi que la démolition postérieure des bâtiments RTG qui seront ensuite désaffectés.

La mission de coordination de sécurité-santé (CSS) fait également partie des prestations à fournir aux termes du présent marché.

Le présent marché doit donc être réalisé par une équipe pluridisciplinaire (architecture, ingénierie en technique spéciales, conseil en environnement, conseil en PEB, conseil en accessibilité PMR, et coordination de sécurité et de santé (CSS)).

L'adjudicataire devra également assister la ville de Binche, pouvoir adjudicateur, dans ses

démarches pour l'obtention de subsides. Ainsi, à la demande de la commission Inter-
Caractère de la fédération Wallonie-Bruxelles, l'adjudicataire préparera un dossier complet
d'avant-projet, ainsi que toutes autres étapes intermédiaires du projet, qu'il présentera.
Disposition essentielle: l'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait qu'une esquisse
est exigée pour l'un des critères d'attribution du marché (voir point I.8.).

1.1 Préambule.

1.1.1 Description de la situation actuelle.

Le site est actuellement occupé par le conservatoire Marcel Quinet et l'Académie des Beaux-
Arts, répartis en plusieurs bâtiments, implantés dans un parc arboré.

Bâtiments répertoriés pour le conservatoire Marcel Quinet:

- un bâtiment dédié à l'enseignement de la musique (Château Paternotte), qui abrite des classes de musique et des locaux administratifs,
- un bâtiment dédié à la danse, qui abrite une salle de danse et des locaux techniques divers,
- un bâtiment de type RTG, qui abrite les classes de solfège et d'expression.

Bâtiments répertoriés pour l'Académie des Beaux-Arts:

- 4 bâtiments de type RTG, regroupant les ateliers artistiques, ainsi que des locaux administratifs,
- une dalle au sol, témoignant de l'implantation d'un bâtiment de type RTG, incendié et non reconstruit.

Bâtiments répertoriés pour l'enseignement de promotion sociale.

- les cours de promotion sociale sont répartis sur plusieurs sites, disséminés sur le territoire de l'entité binchoise.

- Rue des Archers à Binche,
- Rue de Savoie à Binche,
- Maison de l'entreprise à Binche,
- Hôtel de Ville à Binche,
- Rue Saint-Paul à Binche,
- Rue de Namur (Croix-Rouge) à Leval-Trahegnies,
- école du centre à Leval-Trahegnies.

Des zones de stationnement, sans marquages spécifiques, sont répertoriées au niveau de la cour du Château Paternotte, ainsi qu'à proximité du bâtiment RTG de l'Académie des Beaux-Arts, accessible depuis la rue aux Mordreux (bureaux administratifs et dessin).

L'annexe 1, jointe au présent cahier spécial des charges atteste de l'état des propriétés terriennes, et de l'existence d'un bail emphytéotique entre la Communauté française et la ville de Binche (voir article 6 précisant les modalités pour la construction de bâtiment, d'ouvrages et les plantations sur le site).

L'annexe C, permet de localiser la parcelle concernée par le projet, sur base d'un extrait cadastral.

1.1.2 Présentation d'un dossier d'intention auprès de la commission des experts de la fédération Wallonie-Bruxelles.

En octobre 2015, la ville de Binche a présenté un dossier d'intention auprès de la commission des experts de la FWB, reprenant le programme des travaux, les pistes de réflexion et les intentions, ainsi qu'une esquisse du projet.

La commission des experts de la FWB a remis un avis favorable pour la poursuite du dossier, et a souhaité revoir le dossier sous la forme d'une présentation d'un avant-projet complet.

1.1.3 Projet attendu pour la construction d'un bâtiment destiné à l'enseignement artistique, musical et de promotion sociale.

L'esquisse devra s'implanter uniquement sur le terrain situé au Faubourg Saint-Paul 42 à 7130 Binche (parcelles cadastrales Binche C61s2).

La construction du nouveau bâtiment ne devra en aucun cas interrompre la poursuite des

cours. À cette fin, l'esquisse présentée par la ville à la commission des experts de la FWB, offre la possibilité de ne détruire qu'un ou deux bâtiments RTG, jusqu'au transfert des activités dans le nouveau bâtiment.

Préservation au maximum de la nature: pas de destruction massive des plantations,..., attention particulière à apporter à la zone inondable.

Volonté de la ville de Binche.

Dans un souci de rationalisation des infrastructures, la ville de Binche souhaite que l'ensemble des activités soient regroupées dans un seul et même bâtiment. La dispersion et la multiplication de bâtiment dans le parc arboré n'est pas souhaitée.

Le château Paternotte sera rénové et adapté à sa nouvelle affectation de pôle administratif des 3 type d'enseignements présents sur le site.

Rationalité des espaces: plusieurs classes, salles, ...pour plusieurs écoles.

L'adjudicataire assurera le respect strict des normes en vigueur en matière de bâtiments destinés à l'enseignement.

Toutes les réglementations et législations en vigueur, et leurs éventuelles modifications successives au cours du projet ou prévisibles au cours du projet et notamment:

- la réglementation sur les personnes à mobilité réduite,
- si une des clauses du descriptif technique du cahier des charges est contradictoire par rapport aux normes évoquées et en vigueur, actuelles ou futures, ces dernières prévaudront (à spécifier dans l'offre le cas échéant),
- tout manquement à la législation pourra entraîner la nullité pure et simple de l'offre.

Imposition du programme de la ville de Binche.

Construction d'un bâtiment destiné à l'enseignement artistique, musical et de promotion sociale, prenant en compte les exigences suivantes:

Locaux, classes et circulation d'une manière générale.

- les dimensions des locaux devront respecter les normes relatives au type d'enseignement prodigué (surface par élève, ...),
- les classes, les bureaux, les couloirs et la cafeteria disposeront d'une bonne luminosité naturelle,
- les circulations des élèves et du personnel enseignant seront rationnelles. Les couloirs seront suffisamment larges. Les ascenseurs seront disposés rationnellement,
- la répartition des activités (musique, activité artistique et créatrice, pavage, ...) au sein du bâtiment, devra permettre l'organisation de l'ensemble des cours, sur une même plage horaire, sans qu'aucun de ceux-ci ne puisse nuire ou gêner au bon déroulement des autres.

Performances du bâtiment et conception.

- le bâtiment permettra une ventilation naturelle, en plus d'un système de ventilation spécifique (VMC, ...),
 - la consommation spécifique d'énergie primaire sera inférieure à 50 kWh/m² an, ceci dans une optique d'optimisation énergétique (bâtiment basse consommation),
 - l'impact environnemental des matériaux, ainsi que leur éventuelle influence sur la santé des occupants, seront également pris en compte lors du choix des techniques constructives,
 - le bâtiment s'intégrera architecturalement dans le contexte dans lequel il s'implantera.

Abords extérieurs et parkings.

- les espaces verts jouxtant le bâtiment seront pensés de manière à être partagés entre les utilisateurs du bâtiment et les visiteurs du parc. L'aménagement des espaces verts invitera à la promenade et à la détente,
- création de zones de parkings en suffisance, pour les membres du personnel (administration et enseignants) et les élèves, tout en respectant le caractère bucolique du parc arboré. Un parking de «dépose minute» sera proposé,

— un cheminement carrossable, permettant le passage d'un charroi lourd, sera aménagé jusqu'au nouveau bâtiment, pour la livraison des matériaux, et les déplacements occasionnels d'instruments de musique lourds et encombrants.

Particularité du site.

— une rivière parcourt le site et alimente un petit plan d'eau central. Lors de conditions climatiques extrêmes, la rivière peut déborder et inonder une partie du site (sentiers, allées, cour arrière du château Paternotte, ...),

— une brasserie (La Binchoise) est implantée au Faubourg Saint-Paul, et exploite une terrasse située dans le parc, à proximité de l'actuelle salle de danse.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement — tranche de marché — dossier préalable — esquisse technique (5 % du montant initial de la tranche de marché «Tranche de marché — Dossier préalable — esquisse technique» (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

Cautionnement — tranche de marché 1 — avant-projet (5 % du montant initial de la tranche de marché «Tranche de marché 1 — Avant-projet» (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

Cautionnement — tranche de marché 2 — projet (5 % du montant initial de la tranche de marché «Tranche de marché 2 — Projet» (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

Cautionnement — tranche de marché 3 — adjudication et attribution du marché (5 % du montant initial de la tranche de marché «Tranche de marché 3 — Adjudication et attribution du marché» (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

Cautionnement — tranche de marché 4 — exécution et décompte final (5 % du montant initial de la tranche de marché «Tranche de marché 4 — Exécution et décompte final» (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

Cautionnement — tranche de marché 5 — finalisation du marché (réception provisoire, justification obtention subvention) (5 % du montant initial de la tranche de marché «Tranche de marché 5 — Finalisation du marché (réception provisoire, justification obtention subvention)» (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

Cautionnement — tranche de marché 6 — réception définitive (5 % du montant initial de la tranche de marché «Tranche de marché 6 — Réception définitive» (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 20 paragraphes 1 et 1/1 de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et certains marchés de travaux, fournitures et de services et articles 61 à 66 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

Le pouvoir adjudicateur est tenu de procéder à la vérification de la situation de l'attributaire pressenti, en lui demandant certains documents.

L'attributaire pressenti devra donc produire sur demande du pouvoir adjudicateur:

- une attestation ONSS,
- une attestation du greffe du tribunal du commerce,
- une attestation en matière de TVA,
- une attestation en matière d'impôts,
- un extrait du casier judiciaire.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — la preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels,

- une déclaration bancaire appropriée établie conformément au modèle figurant à l'annexe 3 de l'AR du 15.7.2011 (cf. annexe D du présent cahier spécial des charges),
- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: L'assurance devra porter sur un montant d'au minimum 10 000 000 EUR.

Le seuil minimal concernant le chiffre d'affaires annuel global est fixé à au moins 250 000 EUR HTVA.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1. Le soumissionnaire comptera dans l'équipe qu'il affectera à l'exécution du marché au moins deux architectes, un ingénieur en stabilité, un ingénieur en technique spéciales (HVAC — électricité — sanitaires — ascenseurs — contrôle d'accès — sécurité), un conseiller en environnement en PEB, un conseiller en accessibilité aux personnes à mobilité réduite et un coordinateur sécurité-santé. Cette équipe peut être composée de sous-traitants, étant précisé que le soumissionnaire lui-même doit compter au moins deux architectes.

— pour les architectes composant l'équipe, qu'ils soient des sous-traitants ou non, le soumissionnaire joint à son offre la preuve de leur inscription à un ordre professionnel d'architectes ou leur agrément à exercer cette profession d'architecte dans leur pays d'origine,

— pour les autres personnes composant l'équipe, qu'elles soient des sous-traitants ou non, le soumissionnaire joint à son offre leurs noms et qualifications professionnelles,

— pour toutes les personnes composant l'équipe, qu'elles soient des sous-traitants ou non, le soumissionnaire joint à son offre leur CV complet établissant le parcours professionnel de ces personnes.

Dans le cas d'une association momentanée, les membres de celle-ci seront tenus de s'engager solidairement, et de désigner celui d'entre eux qui les représentera vis-à-vis du pouvoir adjudicateur. La preuve dont question sera apportée et jointe à l'offre par une attestation originale ou une copie certifiée conforme datée d'il y a 1 an au plus.

2. La liste des principaux services (minimum deux) exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés avec (minimum 2) certificats de bonne exécution de marchés de service d'architecture (missions complètes d'architecture, éventuellement hors techniques spéciales) relatifs à des travaux de construction et/ou de reconditionnement de bâtiments scolaires, et dont la réception provisoire a été accordée. Ces certificats de bonne exécution s'accompagneront d'une description du projet qui établira impérativement la date de début et de fin des travaux ainsi que titres professionnels et qualités des membres de l'équipe pluridisciplinaire ayant participé aux différentes étapes de la réalisation;

3. 2 certificats de bonne exécution de marché de service d'études en techniques spéciales (HVAC, électricité, etc.) relatifs à des travaux de construction et/ou de reconditionnement de bâtiments scolaires.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Afin de s'assurer que la capacité technique soit comparable à l'ampleur du projet, les services susvisés (mission complète d'architecture et études en techniques spéciales) devront avoir porté sur des établissements scolaires de minimum 400 élèves ou dont le montant du chantier était supérieur à 7 500 000 EUR HTVA. Les attestations peuvent se limiter à une phase du reconditionnement/construction, pour autant que le montant du chantier relatif à cette phase suffise à lui seul à atteindre 7 500 000 EUR HTVA.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Vision, esquisse et estimation. Weighting 70
2. Prix. Weighting 20
3. Méthodologie — planning des études. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1122

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 25.11.2016
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.12.2016 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 220 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 6.12.2016 - 10:00

Place:

Hôtel de Ville de Binche — salle des mariages — Grand Place à 7130 Binche

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux à fixer après l'envoi des documents du marché.

À cet effet, 3 dates sont proposées les:

- 8.11 à 10:00,
- 17.11 à 14:00,
- 29.11 à 14:00.

Personnes de contact pour les visites:

1. Monsieur Busiaux Olivier — téléphone: 064/230.662 — e-mail: olivier.busiaux@binche.be
2. Madame Reuliaux Jenny — téléphone: 064/230.652 — e-mail: jenny.reuliaux@binche.be

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée sous peine de nullité.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait qu'en cas d'association momentanée, la visite réalisée par un des associés suffit à rendre valide la visite du site pour l'association.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body****VI.4.2. Review procedure****VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained****VI.5. Date of dispatch of this notice**

20.10.2016